



R1

## Rapport des participants à l'université d'été du CELV 2023 aux autorités nationales

### Rapport d'événement

Veillez compléter ce formulaire avant le **10.09.2023**. Il comporte deux parties :

1. **Compte rendu** : cette section se concentre sur le retour d'information à vos autorités nationales sur l'événement, sur ce que vous estimez y avoir appris, sur la manière dont ceci affectera votre travail et sur comment ceci sera diffusé. Avec votre accord, le CELV publiera le compte-rendu<sup>1</sup> dans la rubrique « Activités du CELV impliquant des experts » sur le site internet relatif à chacun des Etats membres (voir <http://contactpoints.ecml.at>).

Cette section doit être rédigée en anglais ou en français.

**Information du public** : cette section s'agit d'un texte court et promotionnel sur l'événement (environ 200 mots) qui devrait intéresser un public plus large dans votre pays. Une façon d'y parvenir est de faire référence aux publications ou développements clés qui ont été discutés lors de l'événement et qui présentent un intérêt dans votre pays.

Cette section sera rédigée dans votre langue nationale/dans une de vos langues nationales.

### L'ensemble devra parvenir à

- l'Autorité nationale de nomination et le Point de contact national du CELV de votre pays et en copie au représentant/à la représentante du Comité de direction de votre pays et au Secrétariat du CELV ([katarina.vuksic@ecml.at](mailto:katarina.vuksic@ecml.at))

Les coordonnées de vos autorités nationales se trouvent ici : [ECML/CELV > About us > Member State Representation](#)



1. Compte rendu	
Votre nom	CANTALIA TEGALI Marie Nadège
Institution	RECTORAT DE LA REUNION-DGESCO-FRANCE
Adresse e-mail	Marie-Nadege.Cantalia-Tegali@ac-reunion.fr
Site web du projet du CELV	<a href="https://www.ecml.at/Home/tabid/59/language/fr-FR/Default.aspx">https://www.ecml.at/Home/tabid/59/language/fr-FR/Default.aspx</a>
Bref résumé du contenu de l'événement	<p>L'éducation plurilingue et interculturelle : éduquer en conscience pour une société démocratique et inclusive.</p> <p>Valeurs, compétences et identités dans la formation des enseignants de langue</p> <p><b>Mots clés :</b> altérité, inclusion, équité, tolérance, partage, plurilinguisme, interculturalité, transversalité, transformation, appétence à apprendre les langues du monde, les langues et l'Intelligence Artificielle.</p>
Quels éléments ont été, à votre avis, particulièrement utiles ?	<p><b>1-L'enseignement des langues dans le contexte de la pluralité :</b> Changements majeurs dans la politique, le curriculum et la pratique de la formation linguistique (des enseignants) dans vos contextes.</p> <p><b>2- Environnements d'apprentissage favorables aux langues</b></p> <p><b>3- Les langues au coeur des apprentissages</b> (Langues de scolarisation/Langues dans les matières/EMILE/Immersion)</p> <p><b>4- Tirer le meilleur parti du CELV (ressources, appel à propositions)</b></p>
Comment envisagez-vous de partager ce que vous avez appris/découvert avec d'autres personnes dans votre pays ?	<p>La déclinaison du Plan langues national dans le contexte multilingue riche et spécifique de la région académique de la Réunion a permis de mettre en exergue la nécessité d'une éducation plurilingue, interculturelle, inclusive, colonne vertébrale de la politique linguistique menée sur un territoire insulaire marqué par l'Histoire : « l'Europe ultramarine ».</p> <p>L'Université d'été du CELV a conforté nos choix de pilotage, de formation des acteurs et d'évaluation des élèves. L'approche plurielle, la mise en musique des langues (scolarisation, premières, familiales, régionales, voisines, d'immigration ou étrangères) et la mise en synergie des acteurs de toutes les disciplines à l'école, et dans tous les secteurs d'activités faciliteront une conscientisation de la dimension linguistique et langagière omniprésente, fondement de la construction de notre société démocratique et inclusive.</p> <p>Aussi, le transfert des connaissances et compétences construites se</p>



fera à différentes échelles « macro », méso et micro du système : des comités de pilotages régionaux , départementaux et académiques aux 4 pôles territorialisés langues (par bassin), aux conseils d'inspecteurs, aux réunions de directeurs, aux conseils de cycles , à la classe : du pilotage au plus près des apprenants. De plus, mes responsabilités m'amènent à réguler l'ingénierie de formation de formateurs, des 654 ambassadeurs langues (1 par école, collège et lycée). Ce programme de formation dispensé par 3 laboratoires de recherche est inscrit dans une démarche de recherche-action.

## 2. Information au public

**Le CELV** : une entité à part entière mais pas entièrement à part, réunit toute l'année des acteurs de plus de 35 pays européens et les met en synergie autour de la promotion de la diversité linguistique et d'une éducation plurilingue et interculturelle. Ainsi, les débats, la mutualisation d'outils , le partage des réflexions menées, la co-construction de projets solidarissant nos pays garantissent la nécessaire construction d'une identité européenne forte pour faire face aux tensions sanitaires, militaires et économiques. En effet, l'actualité de ces dernières années a accéléré les politiques linguistiques car la langue s'impose comme un vecteur de cohésion sociale et garantit l'union des cultures et des valeurs humanistes. Les formations proposées, les ressources humaines, pédagogiques, matérielles et la démarche de recherche-action proposées par le CELV sont incontournables pour promouvoir et permettre la construction des compétences plurilingues et interculturelles.